

## LA TEMPORALITÉ DES DISCOURS, COMME CONTRIBUTION À LA RECONFIGURATION DES ACTIONS HUMAINES

Jean-Paul Bronckart

Les propositions qui seront formulées dans cette contribution s'inscrivent dans un cadre général, qui est celui de l'**interactionnisme socio-discursif**. Etant psychologue, nos sources de référence majeures sont celles de Vygotsky (1927; 1934), mâtinées de Piaget (1946), mais en raison des principes mêmes de l'interactionnisme socio-discursif (Bronckart 1994; s.p.), nous pensons que la psychologie doit intégrer à sa problématique les apports de certains courants philosophiques, sociologiques et linguistiques, en particulier ceux de Bakhtine (1978; 1979), Habermas (1987), Ricoeur (1983; 1986), Saussure (1916) et Wittgenstein (1961).

Pour nous, l'objet central des sciences humaines/sociales c'est l'**activité**, telle qu'elle se déploie dans ces construits historiques divers que constituent les formations sociales. Activité dont l'organisation même, dans ses aspects les plus «pratiques», est indissolublement liée à la présence d'un mode d'interaction particulier, le **langage**, comme processus de négociation et d'entente sur ce que sont les contextes d'activité, et par là même, comme instrument d'évaluation de l'activité<sup>1</sup>.

Dans le concert des sciences sociales, la psychologie a comme unité d'analyse spécifique l'**action**, que l'on peut définir d'abord d'un point de vue externe (qui est en même temps généalogique), comme une *portion de l'activité sociale* qui se trouve découpée et ascrite à un agent par le jeu des évaluations socio-langagières. Unité que l'on peut définir ensuite d'un point

---

1 On aura reconnu ici l'emprunt à la thèse développée par Habermas dans *Théorie de l'agir communicationnel* (1987).

de vue interne, comme *un produit de l'appropriation et de l'intériorisation de ces évaluations* par un agent actif, au terme desquels ce dernier devient une **personne**, disposant d'une connaissance des diverses facettes de sa propre responsabilité dans le déroulement de portions d'activité sociale.

Le problème majeur de la psychologie est alors l'**interprétation** de l'**action**, et par là, de la **personne** agissante, dans ses différentes dimensions mentales et comportementales. Mais dès lors qu'elle est un produit des évaluations langagières, l'action n'est interprétable, directement ou indirectement, que dans et par les productions langagières effectives ou **discours**. Cette évaluation discursive de l'action présente un aspect synchronique (les *attributions* réciproques de capacités et responsabilités accompagnant les conduites), et elle présente également un aspect historique: dans l'organisation de leurs contenus comme dans les formes sémiotiques mêmes de cette organisation, les discours constituent des témoins de la manière dont les formations sociales antérieures, en fonction de leur situation, de leurs intérêts et de leurs enjeux, ont conféré du sens aux activités humaines, les ont interprétées ou encore clarifiées. C'est sous ce second aspect que nous retrouvons la thèse développée par Ricoeur dans la série *Temps et récit* (1983; 1984; 1985) et dans divers ouvrages postérieurs, thèse selon laquelle les discours constituent des exemples de **re-configuration** des actions humaines, visant à leur attribuer de la concordance ou de la cohérence.

Comme on le sait, de son affirmation théorique et ontologique (les discours **sont** des reconfigurations signifiantes de l'activité humaine), Ricoeur tire les conséquences méthodologiques pour les sciences humaines: c'est au travers de l'analyse des discours, dans une *herméneutique armée*, que peuvent être interprétées les actions, ou pour être plus précis, que peuvent être analysés les mécanismes par lesquels des «événements» se trouvent transformés en «actions»<sup>2</sup>.

---

2 Nous reprenons ici la distinction technique posée par la philosophie analytique entre «événement» se produisant dans la nature et «action sensée» imputable à un humain (cf. Anscombe 1957).

Dans ce processus général de reconfiguration, la construction de la temporalité joue un rôle essentiel:

(...) le temps devient humain dans la mesure où il est articulé sur un mode narratif, et (...) le récit atteint sa signification plénière quand il devient une condition de l'existence temporelle. (Ricoeur 1983: 85)

Pour déployer son argumentation, Ricoeur, on le sait, réinvestit d'abord la problématique des *apories du Temps* d'Augustin et celle du *Souci existentiel-temporel* de Heidegger (1986). Une des apories augustinienne peut être formulée comme suit: «nous mesurons le temps, mais le temps n'a pas d'espace, et ce qui n'a pas d'espace, nous ne pouvons le mesurer»:

D'où il résulte pour moi que le temps n'est rien d'autre qu'une distension. Mais une distension de quoi, je ne sais au juste, probablement de l'âme elle-même. Car qu'est-ce, de grâce, ô mon Dieu, ce que je mesure, quand je dis, soit un peu vaguement: "Cette durée est plus longue que celle-là", soit même exactement: "Cette durée est double de cette autre"? Je mesure le temps, je le sais. Mais je ne mesure pas l'avenir qui n'est pas encore, je ne mesure pas le présent, car il n'a pas d'étendue, je ne mesure pas le passé, puisqu'il n'est plus. Qu'est-ce donc que je mesure? (...) Ce n'est donc ni le futur, ni le passé, ni le présent, ni le temps qui passe que nous mesurons: et cependant nous mesurons le temps. (Augustin 1964: 275-277)

Un aspect du *Souci* heideggérien peut être formulé comme suit: la condition d'être jeté parmi les choses tend à rendre la description de notre temporalité dépendante de la description de l'objet de notre Souci; et cette *intra-temporalité* fondamentale est irréductible à la représentation linéaire du temps.

Ricoeur emprunte ensuite au thème de la *mimesis* développé par Aristote dans la *Poétique*, pour soutenir que la *mise en intrigue* des récits a notamment pour fonction de créer une structure temporelle cohérente, lisible ou interprétable; au-delà du fait qu'elle organise séquentiellement les événements et/ou actions, l'intrigue les recompose en un **tout** qui fait **histoire**; dès lors ces événements et/ou actions peuvent être **situés** dans ce cadre englobant, et acquérir ainsi une signification qui est, au moins en partie, un produit de cette temporalisation discursive:

On peut dire de l'opération de mise en intrigue, à la fois qu'elle reflète le paradoxe augustinien du temps, et qu'elle le résout, non sur le mode spéculatif, mais sur le mode poétique.(...) Elle le reflète, dans la mesure où l'acte de mise en intrigue combine dans des proportions variables deux dimensions temporelles, l'une chronologique, l'autre non chronologique. (...) Mais la *poïèsis* fait plus que refléter le paradoxe de la temporalité. En médiatisant les deux pôles de l'événement et de l'histoire, la mise en intrigue apporte au paradoxe une solution qui est l'acte poétique lui-même. Cet acte, [qui] extrait une figure d'une succession, se révèle à l'auditeur ou au lecteur dans l'aptitude de l'histoire à être suivie. Suivre une histoire, c'est avancer au milieu de contingences et de péripéties sous la conduite d'une attente qui trouve son accomplissement dans la *conclusion*. Cette conclusion n'est pas logiquement impliquée par les prémisses antérieures. Elle donne à l'histoire un "point final", lequel, à son tour, fournit le point de vue d'où l'histoire peut être aperçue comme formant un tout. Comprendre l'histoire, c'est comprendre comment et pourquoi les épisodes successifs ont conduit à cette conclusion, laquelle, loin d'être prévisible, doit être finalement acceptable, comme congruente avec les épisodes rassemblés. (Ricoeur 1983: 103-104)

Notre propos sera de montrer certains aspects, plus détaillés ou plus techniques, de cette fonction reconfigurante de la temporalité des discours.

Avec cependant une nuance non négligeable. Ricoeur, on vient de le constater, attribue cette fonction reconfigurante aux seuls discours narratifs et même, semble-t-il, aux seules narrations écrites. La seconde restriction est insoutenable, pour des raisons historiques; la première est discutable, et nous soutiendrons pour notre part que dans tout type de discours, à des degrés divers et sous des modalités différentes, la temporalisation constitue un élément essentiel du travail permanent de reconfiguration des actions humaines.

Avant d'illustrer cette position par l'examen d'extraits de discours, quelques éclaircissements sur nos références (linguistiques notamment) concernant le statut des unités temporelles observables dans les langues.

Dans une conception standard, les unités temporelles (les temps des verbes en particulier) sont analysées en termes de relations posées entre le *moment de la parole* (ou *moment de*

*production*) et le *moment du procès* exprimé par un verbe. Sur cette base, sont alors identifiées des relations de simultanéité entre les deux moments (marquées par le PRESENT), d'antériorité du moment du procès par rapport à celui de la production (marquées par les formes du PASSE) ou encore postériorité du procès (marquées par les formes du FUTUR). Cette conception «physicaliste» ne permet nullement de rendre compte des conditions d'emploi effectives de l'ensemble des unités temporelles, et elle doit donc être rejetée. Si elle était correcte, il n'y aurait notamment relation de simultanéité que lorsque le moment d'un procès coïncide strictement avec le moment d'une prise de parole. Ce qui est exceptionnel, et chacun sait que la plupart des occurrences de temps PRESENT s'appliquent à des verbes dénotant des procès qui, d'un point de vue «physique», peuvent être antérieurs ou postérieurs au moment de production.

- (1) *La semaine prochaine*, le journal «La Suisse» réapparaît sous une forme nouvelle.

Cet exemple montre qu'en réalité toute analyse des relations temporelles doit prendre en compte, non pas deux paramètres, mais trois. Au moment de production et au moment du procès doivent s'ajouter ce que Reichenbach (1947) qualifiait de *moment psychologique de référence*. Prenons quelques exemples<sup>3</sup> pour introduire cette conception **trichotomique**:

- (2) *Demain*, Pierre se rend à Lausanne.  
 (3) *Demain*, Pierre se rendra à Lausanne.  
 (4) *Aujourd'hui*, Marie range sa chambre.  
 (5) *Aujourd'hui*, Marie a rangé sa chambre.

En (2) et (3), le procès exprimé par le verbe est postérieur au moment de la parole et le locuteur a adopté un moment de référence (*demain*), qui est lui aussi postérieur au moment de la parole; il peut alors choisir de «coder» soit la relation d'inclusion (ou de simultanéité) du moment du procès dans le moment de référence [emploi du PRESENT en (2)], soit la relation de

3 Dans les énoncés choisis, le «moment psychologique de référence» est explicité par les compléments de phrase *demain* et *aujourd'hui*. Ce moment de référence pourrait cependant ne pas être explicité, ce qui ne changerait en rien l'analyse proposée.

postériorité du moment du procès par rapport au moment de la parole [emploi du FUTUR en (3)]. Dans les énoncés (4) et (5), le procès exprimé par le verbe est antérieur au moment de la parole, mais le moment de référence adopté (*aujourd'hui*) inclut et le moment de la parole et le moment du procès; à nouveau le locuteur peut choisir de coder la relation d'inclusion du moment du procès dans le moment de référence [emploi du PRESENT en (4)], soit la relation d'antériorité du moment du procès à l'égard du moment de la parole [emploi du PASSE en (5)].

Cette approche est éclairante, mais elle ne porte que sur des phrases simples, coupées de leur co-texte, et elle ne rend compte par ailleurs que des conditions d'emploi d'un nombre limité de formes temporelles. Pour analyser la fonction de temporalité dans son **cadre naturel**, c'est-à-dire dans le cadre des discours, il convient de complexifier la perspective trichotomique, ce que nous ferons en nous inspirant du modèle proposé par Co Vet (1980).

a) Nous noterons d'abord que toute production verbale d'un agent humain «prend du temps»; quelques secondes, quelques minutes, des heures, mais aussi parfois des mois ou des années pour la production de romans ou d'ouvrages scientifiques. Il y a donc lieu de parler de la **durée objective** de l'acte de production, plutôt que d'un «moment de production».

b) Cette production est matérialisée en un texte, qui relève d'un **genre**, c'est-à-dire d'une *forme communicative* historiquement construite par les formations sociales, et dotée d'une plus ou moins grande stabilité (roman, éditorial, recette, sermon, nouvelle, etc.). Et le texte relevant d'un genre est lui-même composé de plusieurs types de discours, articulés selon des modalités diverses. Pour nous, les quatre types de discours fondamentaux sont le *discours interactif*, le *récit interactif*, le *discours théorique* et la *narration* (Bronckart & al. 1985).

c) Les **types de discours** sont des *formes linguistiques* (c'est-à-dire des formes identifiables par leurs propriétés linguistiques) qui traduisent, pour l'essentiel, deux décisions prises par l'agent producteur du texte. D'une part, la décision de traiter le contenu évoqué dans le discours comme *disjoint* des paramètres de la situation de production (c'est le cas du récit interactif et de la

narration) ou au contraire de traiter le contenu comme *conjoint* à cette situation (cas du discours interactif et du discours théorique). D'autre part, la décision d'*impliquer* dans le discours les paramètres de la situation (cas du discours interactif et du récit interactif, qui comportent en conséquence des unités déictiques) ou au contraire de rendre le discours *autonome* eu égard à ces paramètres (cas de la narration et du discours théorique, qui ne comportent pas de marques déictiques)<sup>4</sup>.

d) Les types de discours témoignent en d'autres termes de la construction de **mondes discursifs** spécifiques, dont le statut est radicalement «autre» que celui du monde objectif ou empirique de l'activité de production. Ces mondes sont régis par une instance formelle, que nous qualifierons de manière générale d'**énonciateur**, mais que l'on appelle aussi *narrateur* lorsqu'il s'agit d'un récit interactif ou d'une narration, et d'*expositeur* lorsqu'il s'agit d'un discours interactif ou d'un discours théorique. Dans cette construction d'un monde discursif, l'agent producteur (ou auteur empirique) transfère en quelque sorte la «responsabilité énonciative» à l'énonciateur, sous l'égide duquel se déroule le processus narratif [la *narration* par opposition au *narré*, selon Genette (1972)] ou le processus expositif.

e) Ce processus narratif ou expositif se déploie lui-même dans une certaine durée, formelle ou psychologique, durée que nous qualifions d'**axe de référence temporelle** d'un type de discours.

f) En conséquence, s'agissant des discours, les trois termes de la conception trichotomique deviennent dès lors:

- la durée de l'acte de production;
- l'axe de référence temporelle du monde discursif créé;
- la durée et les autres propriétés des procès verbalisés dans le discours.

Examinons un bref segment de **narration**, issu d'un genre dans lequel il est fréquent, le *roman historique*.

---

4 A l'évidence, des marques déictiques (*je, nous*, par exemple) peuvent apparaître dans des segments de narration ou de discours théorique, mais la fonction de ces unités est alors **interne**; elles ne renvoient jamais **directement** à l'auteur empirique du texte.

- (6) Le 20 novembre, Charles Quint **fit** (R.iso) défilé sa formidable armée sous les remparts de la ville d'où les assiégés **purent** (R.iso) l'admirer non sans inquiétude. L'artillerie **commença** (R.iso) à démolir les parties les plus vétustes des murailles. [...] Derrière les vieux remparts, Guise **avait fait** (R.rétro) élever de nouvelles fortifications en gabions de terre d'où ses troupes **purent** (R.iso) mitrailler les assaillants. [...] L'artillerie impériale **s'épuisait** (R.iso) en vain contre ces fortifications toujours relevées. Charles Quint **fit** (R.iso) creuser des sapes sous les remparts et sous la ville. Ces tunnels bourrés de mines **allaient tout faire sauter** (R.pro). (J. Orieux, *Catherine de Médicis*).

En observant ce segment, on notera d'abord qu'aucune unité temporelle (temps du verbe, adverbe, groupe prépositionnel) ne semble expliciter une mise en rapport avec la durée de l'acte de production. A vrai dire, ce rapport à la durée de production a été posé *une fois pour toutes* lors de la création du monde discursif, en l'occurrence ici lors de la création du monde narratif. Dans son principe, nous venons de le dire, ce type de monde pose le contenu évoqué comme disjoint de la situation de production, et notamment de ses paramètres temporels, et cette disjonction est plus spécifiquement encore une disjonction de l'ordre de la «neutralité» ou de l'«indifférence». Un segment narratif de cette sorte débute généralement par une datation<sup>5</sup> (*en 1680*), c'est-à-dire par l'explicitation d'une **origine** (Fayol 1985) qui n'est autre que l'origine de l'axe de référence temporelle au long duquel va se déployer le processus narratif. Cette origine est **absolue**, en ce sens qu'elle est identifiable indépendamment de l'acte de production, qui n'a donc ici aucune pertinence. Et cette origine peut se trouver relayée par des formules du type *le 20 novembre, le lendemain, trois jours plus tard*, qui sont des sortes de traces de scansion du processus narratif lui-même.

Dès lors que la durée de l'acte de production n'a pas de pertinence, la valeur de chacune des unités temporelles du segment doit être analysée comme procédant toujours de la mise en rap-

5 Dans d'autres segments narratifs, notamment dans ceux qui sont inclus dans le genre *conte*, l'origine serait du type «*il était une fois*» ou «*un jour*».

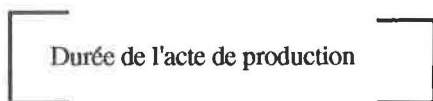
port des procès verbalisés avec l'axe de référence, ou encore, à reprendre un terme culiolien, d'un **repérage** du procès par rapport à cet axe. C'est donc une fonction **interne** au monde discursif. Mais l'organisation temporelle des narrations, comme celle des autres types de discours, est éminemment complexe, et, pour poursuivre l'analyse, nous distinguerons une **temporalité première**, une **temporalité seconde**, ainsi que des mécanismes de mise en contraste, **contraste** qui pourra être **global** ou **local**.

La **temporalité première** marque les modalités sous lesquelles les divers procès verbalisés sont reliés à l'axe de référence, ou encore les modalités de repérage des procès par rapport à cet axe. Ce **repérage interne** peut prendre trois formes distinctes. Les procès verbalisés peuvent être présentés par le narrateur comme se succédant dans la chaîne verbale (ou dans le *narré*) dans une relation qui reste «en parallèle» avec le décours du processus narratif, c'est-à-dire qui reste en parallèle avec l'axe de référence temporelle; nous parlerons dans ce cas de repérage direct ou de **repérage isochronique (R.iso)**. Mais les procès verbalisés peuvent aussi être présentés comme se succédant dans la chaîne verbale selon une temporalité décalée par rapport à celle de l'axe de référence; ils peuvent être saisis comme antérieurs à la phase actuelle du processus narratif, et nous parlerons dans ce cas de **repérage rétroactif (R.rétro)**; ils peuvent encore être saisis comme postérieurs à la phase actuelle du processus narratif, et nous parlerons dans ce cas de **repérage proactif (R.pro)**. Comme le montre notre exemple, dans les narrations en français, le repérage isochronique est marqué par l'emploi du PS<sup>6</sup> ou de l'IMP; le repérage rétroactif est marqué par l'emploi du PANT ou du PQP; le repérage proactif est marqué par l'emploi de l'IMPP ou du CONDS.

---

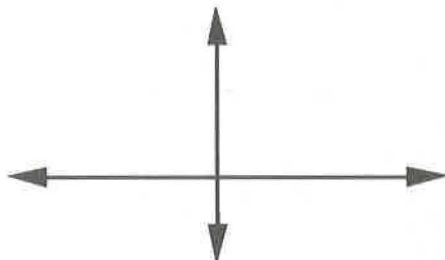
6 PS pour passé simple; IMP pour imparfait; PANT pour passé antérieur; PQP pour plus-que-parfait; IMPP pour imparfait périphrastique (*il allait régner*); CONDS pour conditionnel présent.

## Temporalité première de la Narration



Rapport indifférent

Origine absolue (de l') Axe de référence temporelle

*Le 4 mai 1624**le lendemain**Un an plus tard*Repérage  
des  
procès

retro

iso

pro

Temps des  
verbesPANT  
PQPFPS  
IMPIMPP  
CONDS

La **temporalité seconde** (ou **relative**) a trait quant à elle à la mise en relation d'un premier procès avec un second, ce dernier faisant lui-même l'objet d'un repérage par rapport à l'axe de référence; elle se marque par un procédé d'**enchâssement syntaxique**, auquel est généralement associé une **opposition de formes verbales**. Lorsqu'il s'agit d'exprimer l'**antériorité relative** d'un procès verbalisé par rapport à un autre, le premier procès (antérieur) apparaît à un temps composé dans une phrase subordonnée et le second procès est codé dans la phrase principale au temps simple correspondant. Le procès antérieur de la subordonnée est cependant plus souvent encore codé à une forme infinitive. Les exemples de simultanéité relative et de postériorité relative s'analysent dans les mêmes termes.

- (7) Quand il **eut grimpé** pendant un kilomètre environ, Fred **fit** une pause  
(Manceron, *Pauvres petites crevettes*)<sup>7</sup>.
- (8) Après **avoir essayé** différents solvants dans un coin du panneau, Julia **prépara** un mélange d'acétone (...) et **commença** (...)  
(Pérez-Reverte, *Le tableau du maître flamand*).

Pour introduire à la fonction de **contraste**, notons d'abord que le PS et l'IMP des narrations sont porteurs de la **même** valeur temporelle de marquage du repérage isochronique, que, de la même manière, le PANT et le PQP sont porteurs de la même valeur temporelle de repérage rétroactif, et que L'IMPP et le CONDS des narrations sont porteurs de la même valeur temporelle de marquage du repérage proactif. Et c'est le choix de l'une des deux formes de ces couples qui introduit cette valeur supplémentaire qu'est le contraste.

La fonction de **contraste global** présente un caractère *isotopique*; elle consiste à marquer la distinction entre deux séries de formes verbales: une série posée en **avant-plan**; une autre (ou les autres) posée(s) en **arrière-plan**. Pour certains auteurs (Hopper 1982; Labov 1972), on pourrait distinguer des *phrases narratives* et des *phrases non narratives*; les premières se suc-

7 La plupart des exemples sont extraits de Plazaola Giger & Bronckart, *Le temps du polar*, 1993.

céderaient selon un ordre reproduisant fidèlement la chronologie des événements racontés alors que les secondes ne seraient soumises à aucune contrainte temporelle. Et à cette interprétation est généralement associée une distinction relative à l'*importance humaine* des procès racontés; pour Wallace (1982) par exemple, seraient présentés à l'avant-plan les événements les plus importants et les principaux personnages, alors que l'arrière-plan inclurait des événements de moindre importance, des digressions et des personnages mineurs. Bien que très répandue, cette approche doit être rejetée, en ce qu'elle repose sur l'hypothèse de l'objectivité de l'histoire racontée (ou du *narré* ou de la *diégèse*) d'une part, et sur celle d'un parallélisme strict entre la chronologie de cette diégèse et celle du processus narratif d'autre part. Or, comme nous l'avons noté, tout discours se soutient de la création d'un *monde discursif* qui, dans le cas de la narration, peut en outre être complètement *fictif*; l'histoire racontée n'est donc jamais objective et on ne dispose dès lors d'aucun critère permettant d'établir *a priori* une hiérarchie d'importance humaine des événements qui y sont présentés. Toutes les analyses empiriques de narrations montrent en réalité que des événements apparemment décisifs pour la progression de l'histoire peuvent être rejetés à l'arrière-plan, alors que des événements d'importance apparemment secondaire sont projetés à l'avant-plan. Ces éléments d'analyse font apparaître que la fonction de contraste global ne consiste pas à opposer des séries de procès verbalisés en fonction de leur importance intrinsèque pour la progression de la diégèse; cette fonction procède toujours d'une **décision**, prise par le **narrateur**, de **mettre en relief** certains éléments de la diégèse au détriment d'autres.

Dans les narrations du français, l'avant-plan est marqué par le PS et le PANT, et l'arrière-plan est marqué par l'IMP et le PQP, ces quatre formes étant par ailleurs porteuses des valeurs de temporalité première évoquées plus haut.

La fonction de contraste global peut être établie en interaction avec les **schémas narratifs** (Adam 1992; Fayol 1985) qui apparaissent dans certaines narrations, et qui comportent généralement les cinq phases majeures qualifiées de *situation initiale*, *complication*, *action*, *résolution* et *situation finale*. Par principe,

les phases initiale et finale regroupent pour l'essentiel des procès d'arrière-plan, alors que les phases d'action et de résolution regroupent pour l'essentiel des procès d'avant-plan (la phase de complication se caractérisant souvent par une mise en opposition de ces deux types de procès). Dès lors, les phases de situation initiale et de situation finale sont saturées en verbes conjugués à l'IMP/PQP, alors que les phases d'action et de résolution sont saturées en verbes exprimant des procès dynamiques et résultatifs et conjugués au PS/PANT:

- (9) A la gare de St. Pancrace, John Armitage, chauffeur de taxi, se **morfondait**. Il lui **incombait** de rester là en stationnement (...) Une sueur froide lui **coulait** le long de la colonne vertébrale (...) Sept heures **sonnaient**, arrachant John à son cafard (...).

A ce moment, un remue-ménage se **produisit** aux sorties de la station (...) Bientôt les premiers voyageurs se **montrèrent** et, tout de suite, John **remarqu**a parmi eux un colosse en kilt (...)  
(Exbrayat, *On se reverra petite*).

Mais la fonction de contraste global peut être établie aussi indépendamment de tout schéma narratif, les procès d'avant-plan et d'arrière-plan se distribuant alors de manière préférentielle respectivement dans les phrases principales et dans les phrases subordonnées:

- (10) Elle **répondit** à son geste par un éclat de rire qui **n'était pas méchant**. Elle **posa** les deux paniers qui **avaient laissé** des traces de boue.  
(Manceron, *Pauvres petites crevettes*).

Dans ce second cas, le contraste global est parfois difficilement distinguable du **contraste local**. Cette fonction consiste, indépendamment de toute série isotopique, en une mise en opposition spécifique de deux procès verbalisés, apparaissant dans des phrases généralement articulées entre elles par un procédé d'**enchâssement syntaxique**: un procès est présenté comme un contexte local sur fond duquel se détache un autre procès:

- (11) Il **conduisait** donc, attentif à la circulation, lorsqu'**éclata** dans son dos un bruit assourdissant.

(Exbrayat, *On se reverra petite*)

Comme on le constate, le procès de «fond» est marqué par l'IMP (ou sa forme composée, le PQP) et le procès «en relief» est marqué par le PS (ou sa forme composée le PANT).

Cette approche n'épuise pas bien entendu l'analyse que l'on peut faire de l'organisation temporelle des narrations.

On pourrait évoquer les interactions existant entre les fonctions de contraste et les marquages aspectuels (marquage du *degré d'accomplissement* et marquage des *types de procès*). A s'en tenir aux types de procès, même si, comme nous l'avons souligné, c'est en définitive le narrateur qui décide de rejeter une série de procès en arrière-plan ou de poser un procès à titre de fond sur lequel se détache un procès mis en relief, il n'en demeure pas moins que les procès d'arrière-plan et de fond sont le plus fréquemment du type *état*, *activité* ou *accomplissement*, alors que les procès d'avant-plan ou mis en relief sont le plus fréquemment du type *achèvement* (pour reprendre la typologie issue de Vendler 1967). En d'autres termes, la décision du narrateur n'est pas totalement indépendante des propriétés intrinsèques des événements de la diégèse. Dès lors, dans la mesure où les procès d'arrière-plan ou de fond sont marqués par les IMP et PQP, et où les procès d'avant-plan ou de relief sont marqués par les PS et PANT, les procès statifs et duratifs se retrouvent régulièrement associés à l'IMP ou au PQP, et les procès dynamiques et résultatifs se retrouvent régulièrement associés au PS et au PANT.

On pourrait encore évoquer des procédés plus nettement «littéraires» comme celui adopté par Simenon, par exemple, qui consiste à introduire un décalage rétroactif systématique entre le décours du processus narratif et le décours des événements narrés (les événements narrés semblant de la sorte être saisis dans la «mémoire» du narrateur), et n'utilisant qu'exceptionnellement les repérages isochroniques pour produire un effet d'accentuation ou d'accélération. Les décisions de ce type relèvent de **stratégies narratives** complexes que nous ne pourrions aborder ici.

- (12) Lognon, lui, ne **perdait** pas un poil de son sérieux; c'est en vain que, pendant deux bonnes heures, La Souris **avait essayé** de le dérider. (...) Le fait est que Lognon **était** presque dessus; (...) il **avait passé** la nuit au poste de l'Opéra. Dès le matin, il **avait suivi**. (...).  
(Simenon, *Monsieur La souris*).

L'analyse qui vient d'être proposée pour la narration s'applique quasi intégralement au type **récit interactif**:

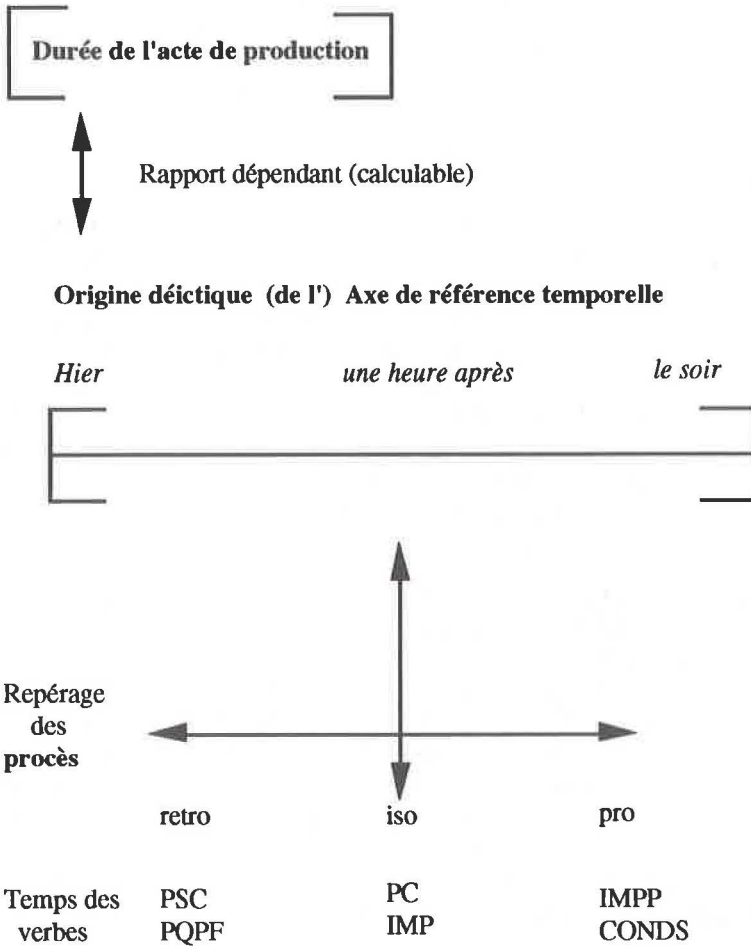
- (13) C'est vers 19 heures que l'absence de Simon **a été remarquée** (R.iso). Simon **avait quitté** (R.rétro) les environs de la cabane et **s'était perdu** (R.rétro) dans la forêt. Malgré les recherches immédiatement engagées, hier matin, Simon **n'était** toujours pas **retrouvé** (R.iso). Quelque cent trente personnes **ont repris** (R.iso) les recherches. Puis, vers 9 heures, un hélicoptère de la Rega **a été mobilisé** (R.iso). Finalement, Simon **allait être retrouvé** (R.pro) sain et sauf vers 10 heures, à un kilomètre de la cabane.  
(*La Suisse*).

Dans des segments de ce type, on retrouve les mêmes fonctions de temporalité première et seconde, ainsi que de contraste global et local. La différence principale tient au fait que dans le récit interactif, l'origine de l'axe de référence temporelle entretient un rapport mesurable avec l'acte de production: il ne s'agit plus d'une origine absolue ou indifférente comme dans la narration, mais d'une **origine déictique** (*La semaine passée, hier, il y a deux jours*, etc.). En français, cette différence de statut de l'axe de référence temporelle se marque par l'emploi du PC et du PSC<sup>8</sup>, qui prennent respectivement les fonctions assurées dans les narrations par le PS et le PANT.

---

8 PC pour passé composé; PSC pour passé surcomposé (*il a eut travaillé*).

### Temporalité première du Récit



Le même type d'analyse peut encore être appliqué aux **discours théoriques**. Dans ce cas, l'axe de référence temporelle du monde discursif a la particularité d'être illimité, **non borné**, ou encore sans origine. De par son statut même, le discours théorique propose en effet des éléments de contenu (notions, concepts, théories, etc.) qui sont présentés par l'expositeur «comme si» leur validité était éternelle, indépendante de toute temporalité particulière. Le temps de base du discours théorique est alors un PRE, qui traduit un repérage **neutre** ou neutralisé.

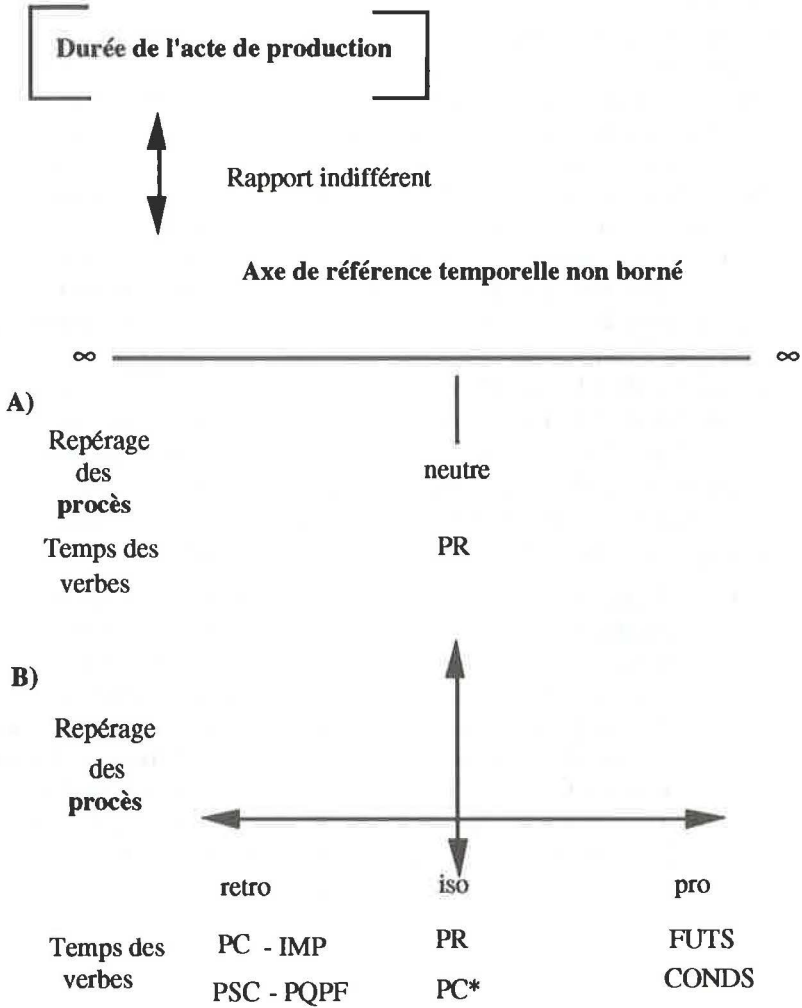
Cependant, dans ce même type de discours, les temps des verbes peuvent aussi coder le rapport entre le discours du processus expositif lui-même et celui des procès exposés; on retrouve alors les trois formes de repérage de la *temporalité première* évoquées plus haut. En français, le repérage isochronique est marqué par l'emploi du PRE, le repérage rétroactif est marqué par l'emploi du PC ou de l'IMP, et le repérage proactif marqué par l'emploi du FUTS ou du CONDS. Et à ces formes simples peuvent s'ajouter les cinq formes composées correspondantes (respectivement PC, PSC, PQP, FUTA et CONDC<sup>9</sup>), qui ajoutent à la valeur de temporalité première une valeur aspectuelle d'accompli ou une valeur de temporalité seconde:

- (14) Tout développement généalogique ou collectif **aboutit** (R.neut) à la construction de phylums relativement stables [...]. Ces phylums stables **sont** alors **décrits** (R.neut) en termes de règnes, embranchements [...]. Aux époques où l'idée d'évolution **était** inconnue (R.rétro) [...], cette notion réaliste [...] **suffisait** (R.rétro) à assurer une adéquation suffisante avec le réel [...]. Ce **n'est** (R.iso) pas le lieu d'insister [...]. Nous **y reviendrons** (R.pro) au chapitre 4... (J. Piaget, *Biologie et connaissance*).

---

9 FUTS pour futur simple; FUTA pour futur antérieur; CONDC pour conditionnel passé.

### Temporalité première du **Discours théorique**



Dans ce type de discours, en français, la fonction de contraste n'est pas marquée par des oppositions de formes temporelles, comme c'est le cas dans le récit interactif ou dans la narration; elle semble plutôt être exprimée par des processus d'enchâssement syntaxique.

L'analyse de l'organisation temporelle des **discours interactifs**, qu'ils soient dialogaux ou monologaux, est bien plus complexe, notamment parce que ces types de discours se caractérisent par la présence possible de **plusieurs** axes de référence temporelle.

L'agent producteur peut en effet se construire une première forme d'axe de référence, **disjoint** de l'acte de production, et cette disjonction est généralement explicitée par des adverbes ou syntagmes à valeur temporelle (*hier, demain, ce matin, le 10 janvier, etc.*). Les axes de ce type sont limités ou *bornés*; ils peuvent se succéder tout au long du discours et ont donc une validité locale. Lorsqu'un tel axe disjoint a été créé, l'agent producteur peut choisir de marquer la relation que le moment du procès entretient avec lui, et cette relation semble toujours être de l'ordre de l'inclusion; on parlera dans ce cas de **repérage d'inclusion** (*Demain, Pierre se rend à Lausanne*). Comme l'ont montré les exemples (2) à (5), dans ce même cas, l'agent producteur peut aussi choisir de ne pas mettre en relation le moment du procès avec l'axe de référence disjoint-local, et de marquer plutôt la relation existant entre le moment du procès et la durée de l'acte de production (*Demain, Pierre se rendra à Lausanne*), et cette possibilité devient évidemment nécessité lorsqu'aucun axe de référence disjoint n'a été construit.

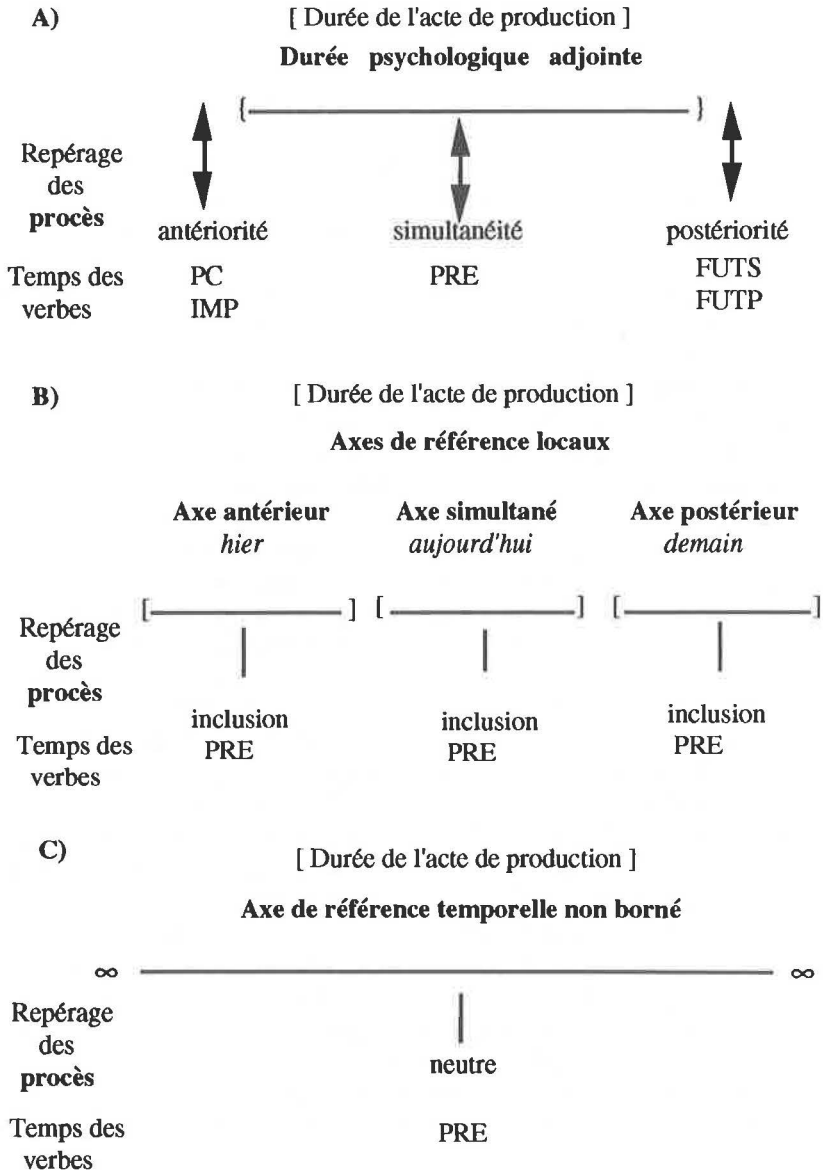
Cette seconde forme de relation n'est cependant en aucun cas la relation *mécanique* que semble admettre la théorie trichotomique. Ce avec quoi est mis en rapport le procès n'est pas le «moment» physique de production, mais c'est une **durée** psychologiquement construite **autour** (ou «à partir») de l'acte de production; durée plus ou moins longue, et qui peut en outre se modifier en permanence. Il s'agit donc ici aussi d'un axe de référence temporelle, mais d'une autre forme, **adjointe** à (ou dépendante de) la durée de production. Ce type d'axe peut être limité ou borné; dans ce cas, lorsque le moment du procès est

considéré comme se situant avant la «borne de gauche» de l'axe, il y a **repérage d'antériorité**; lorsque ce moment est considéré comme se situant après la «borne de droite», il y a **repérage de postériorité**; lorsqu'enfin ce moment est considéré comme inclus entre les deux bornes, il y a **repérage de simultanété**. Mais ce type d'axe peut aussi être illimitée ou non borné, et dans ce cas, le moment de n'importe quel procès est forcément dans un rapport d'inclusion avec l'axe, et il s'agit d'une forme de **repérage neutre**, analogue à celui des discours théoriques.

Dans les discours interactifs du français, les repérages neutre, de simultanété et d'inclusion sont marqués par le même temps du verbe PRE. Mais malgré cette identité morphologique, chaque forme prend cependant une valeur différente, qui est précisément fonction du type de repérage qui la sous-tend; valeur que les grammairiens qualifient parfois de *présent générique* dans le premier cas, de *présent de simultanété* dans le deuxième, et de *présent psychologique* dans le troisième. Cette dernière expression indique que le choix de relier le moment du procès à un axe disjoint qui l'englobe, est destiné à susciter chez le destinataire un sentiment paradoxal de proximité avec un procès pourtant antérieur ou postérieur à l'acte de production. Les repérages d'antériorité sont quant à eux marqués soit par le PC, soit par l'IMP, et les repérages de postériorité sont marqués par le FUTS ou par le FUTP (*aller* + infinitif).

Ces règles générales de marquage de la temporalité dans le discours interactif devraient évidemment encore être complétées par des considérations ayant trait aux aspects et à la temporalité seconde.

**Temporalité première du Discours interactif**



Comparons maintenant l'organisation temporelle de ces quatre types de discours.

Dans les trois types de discours qui présentent un caractère exclusivement monologique (narration, récit interactif et discours théorique), nous l'avons vu, le rapport entre la durée objective de l'acte de production et l'axe de référence temporelle du monde discursif est posé une fois pour toutes. Dès lors, ne s'y expriment que des **valeurs temporelles internes**.

– La **temporalité première** a trait essentiellement au rapport posé entre le décours du processus discursif assumé par l'énonciateur (processus narratif ou expositif) et le décours des procès verbalisés; rapport de parallélisme entre ces deux temporalités (isochronie); rapport de décalage vers l'avant (proactif) ou vers l'arrière (rétroactif).

– Le **contraste global** traduit la hiérarchisation introduite par l'énonciateur entre des séries isotopiques de procès (avant-plan et niveaux éventuellement emboîtés d'arrière-plans).

– La **temporalité seconde** et le **contraste local** sont des mécanismes *relatifs*: dans le premier cas, un procès est temporellement situé par rapport à un autre procès qui fait lui-même l'objet d'un repérage en temporalité première; dans le second cas, un procès est aspectuellement situé par rapport à un autre procès qui fait lui aussi l'objet d'un repérage en temporalité première.

Conformément à l'hypothèse de Ricoeur, ces quatre fonctions contribuent bien à la clarification des actions, des états ou des événements verbalisés. Plus précisément, c'est le processus énonciatif même (le processus narratif ou expositif) qui est le véritable **créateur** de concordance et d'homogénéité.

– D'une part, l'énonciateur établit, à l'intention du destinataire, les niveaux hiérarchiques des séries de procès verbalisés. Cette création de contraste n'est pas sans rapport avec les caractéristiques internes ou aspectuelles des procès, mais en dernière instance, c'est toujours l'énonciateur qui choisit de tenir compte ou non de ces propriétés attribuées aux événements du monde.

– D'autre part, dans la mesure où l'activité énonciative est dotée de sa propre temporalité (notre «axe de référence»), c'est dans le repérage par rapport à cette temporalité énonciative que les procès verbalisés se trouvent eux-mêmes organisés temporellement

(fonction de temporalité première). La temporalité des mondes représentés est donc un produit second de (ou relatif à) la temporalité de l'activité discursive.

L'organisation des procès verbalisés en une structure hiérarchisée et temporalisée, en d'autres termes la création d'une structure concordante, intelligible et interprétable par le destinataire, est en définitive le produit de leur insertion dans l'activité même d'élaboration des mondes discursifs.

Qu'en est-il alors de l'organisation temporelle des discours interactifs, qui ont un caractère fondamentalement dialogal?

Nous poserons d'abord que le discours interactif, comme tout type de discours, se soutient de la création d'un monde discursif; toutefois, ce monde se construit dans l'interaction et se re-négocie en permanence (et *on line*), de telle sorte que l'instance formelle qu'est l'énonciateur est une instance multiple et que le discours temporel de l'activité d'énonciation est mouvant voire chaotique. Se créent dès lors, en alternance et parfois en compétition, trois sortes d'axe temporel: - un axe non borné, semblable à celui des discours théoriques; - un axe borné et local explicité par les expressions du type *hier, la semaine passée*, etc.); - et finalement un axe construit autour de la durée objective de production. On notera que ce dernier axe est le seul par rapport auquel peuvent être identifiés les repérages **externes** de simultanéité, de postériorité et d'antériorité proprement dits. Et qu'en conséquence, ce type de relation est un cas particulier, et plutôt rare, dans l'organisation temporelle des discours.

Quoi qu'il en soit, c'est bien depuis l'instance énonciative que s'effectue la décision de créer et d'exploiter tel ou tel axe. Et c'est de la mise en rapport avec ces axes que les procès verbalisés se trouvent dotés d'une cohérence temporelle. Cohérence et intelligibilité potentielles toutefois comme le savent ceux qui tentent d'interpréter, hors contexte, des discours interactifs. S'il faut en conséquence concéder à Ricoeur que les discours interactifs clarifient moins bien les activités humaines que ne le font les narrations, il nous semble qu'il ne faut pas confondre le processus même, qui vise bien à clarifier, et son résultat dans les dialogues effectifs, qui est rarement satisfaisant.

En guise d'excuse pour la lourdeur technique de cet exposé, nous concluons par quelques suggestions «libres» sur le problème de la généalogie des discours et sur celui du statut même de la temporalité.

L'interactionisme socio-discursif dans lequel nous nous inscrivons conteste que la rationalité humaine (la logique formelle et notamment la logique temporelle des opérations de pensée) puisse avoir un fondement exclusivement biologique, comme le soutient – de fait – Piaget. Pour nous, les travaux de psychologie du développement (y inclus ceux de Piaget) montrent que la logique formelle constitue un produit second, tardif et toujours fragile, construit par abstraction et décontextualisation à partir d'une logique naturelle, qui n'est autre que la logique issue de l'appropriation et de l'intériorisation des propriétés des langues naturelles. En ce sens, la logique première est une logique sociale, parce que dérivée de ces construits sociaux que sont les langues naturelles.

Cette logique naturelle-sociale première est elle-même le produit du travail historique permanent de reconfiguration des actions humaines dans les discours; d'attribution à ces actions d'une organisation hiérarchique et temporelle.

Or, quels sont les types de discours qui contribuent le mieux à cette clarification des actions? A l'évidence d'abord les narrations et récits, ensuite les discours théoriques, enfin les discours interactifs. Cette donnée de fait doit, à nos yeux, être confrontée aux thèses dominantes concernant la généalogie des discours et de la temporalité.

Les thèses relatives à l'émergence du langage dans l'espèce, y compris chez Engels (1971), et implicitement chez des auteurs comme Habermas, posent toutes que le discours interactif est premier: le langage se serait construit d'abord sous une forme dialogale, dans le travail, comme instrument de définition des contextes d'activité collective; et les discours monologiques seraient apparus ensuite, par abstraction à l'égard de ces situations d'interaction.

Et si l'on contestait ces thèses, ne fût-ce que pour voir? D'abord parce que les discours interactifs ont des organisations tellement complexes qu'on imagine mal par quels processus une

«logique» aurait pu en dériver. Ensuite, plus profondément, parce que l'on peut soutenir que l'émergence d'une fonction sémiotique implique nécessairement l'établissement d'une **distance** à l'égard de l'action immédiate et de son contexte. Il serait donc au moins aussi raisonnable de considérer que le langage s'est construit d'abord en activité narrative, rappelant ou planifiant le travail, plutôt que dans le travail lui-même. En retournant la formule d'Engels, on pourrait donc soutenir que le langage est fondamentalement un produit du **loisir** et que la narration est en conséquence la forme première des discours.

Et la temporalité «première» serait alors bien celle que nous avons qualifiée comme telle: un produit de la mise en rapport des procès avec le décours de l'activité énonciative monologique. Et les relations d'antériorité, de postériorité et de simultanéité, qui sont externes en ce qu'elles impliquent la situation temporelle de l'agent producteur seraient, elles, des constructions secondes.

Secondes généalogiquement, ce qui bien entendu ne signifie pas qu'elles n'aient pas joué le rôle décisif que l'on sait dans l'élaboration d'une logique temporelle.

*Université de Genève  
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation  
Battelle  
9, route de Drize  
1227 Carouge*